

## La campagne Bob

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 545 (2016-2017) 1

- Question écrite du **16/02/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

La période des fêtes est terminée et les chiffres de la campagne Bob qui s'est déroulée entre fin novembre et fin janvier sont disponibles. Selon eux, pour le Brabant wallon, 15.471 conducteurs ont été contrôlés et les chiffres sont encourageants, car seulement 2,3 % étaient au-dessus de la limite légale, soit 355 conducteurs. C'est un signe positif avec une baisse de 0,3 % par rapport à l'an dernier.

À l'échelle wallonne, le Brabant wallon se classe ainsi en troisième position, derrière Namur et Liège avec 2,1 % de conducteurs verbalisés.

Cela fait toujours plus de 2 % de trop, mais c'est une tendance à la baisse qui semble indiquer une plus grande responsabilisation face à la conduite sous influence.

Monsieur le Ministre est-il satisfait de cette campagne Bob d'hiver ?

Quelle province est le mauvais élève en matière d'alcoolémie au volant ?

En matière de conduite sous stupéfiants (cannabis, médicaments, ...), les chiffres ont-ils évolué également ?

- Réponse du **07/03/2017**

- de PREVOT Maxime

Depuis plusieurs années, les résultats des campagnes BOB successives montrent en effet une diminution constante du nombre de conducteurs sous l'influence de l'alcool dont on ne peut que se réjouir. Néanmoins, lors de la dernière campagne BOB, 2,8 % des conducteurs contrôlés avaient consommé de l'alcool. De plus, 71 % d'entre eux avait consommé une grande quantité d'alcool puisqu'ils présentaient une alcoolémie supérieure à 0,8 ‰. Il semble donc important de poursuivre les efforts en matière de sensibilisation et de répression.

Le nombre de contrôles réalisés, de la compétence exclusive des services de police (police fédérale et polices locales), a augmenté dans l'ensemble des provinces wallonnes,

mais c'est la Province de Hainaut qui compte le moins de tests réalisés par 100.000 habitants (2.535 tests contre 3.389 tests pour la moyenne wallonne) et le plus de conducteurs testés sous l'influence de l'alcool (4,3 % contre 2,8 % pour la moyenne wallonne). Cependant, les résultats des contrôles d'alcoolémie réalisés dans chaque province nécessitent d'être nuancés. Le pourcentage de conducteurs positifs est en effet influencé par plusieurs facteurs liés aux contrôles de police : contrôles aléatoires de routine ou contrôles ciblés c'est-à-dire selon le type de contrôle, le moment (la part de conducteurs positifs est plus importante la nuit que le jour) et le lieu.

En ce qui concerne la conduite sous l'influence de stupéfiants, nous ne disposons pas des résultats des contrôles réalisés par les services de Police.

L'AWSR mènera une campagne de sensibilisation spécifique sur les risques de la conduite sous l'influence de médicaments en mai prochain.